



Surpopulation au Quartier Femmes de la MA d'ÉPINAL



Depuis mai 2023, le Quartier Femmes de la Maison d'arrêt d'ÉPINAL a vu son effectif quasiment triplé, accueillant à tout va la population pénale de CHAUMONT et CHÂLONS, ce qui a conduit fatalement à la mise en place d'un matelas au sol ce vendredi 04 août en service de nuit...

Aussi avec une cellule de 5, une cellule de 4 et les autres cellules doublées, une cellule isolée occupée, il va s'en dire que la tension a monté d'un cran.

Malgré le nombre de longues peines (seules 4 sont susceptibles de partir avant la fin de l'année), **FO Justice** déplore qu'aucune demande de transfert n'est envisagée ; même 2 détenues ayant fait du quartier disciplinaire pour agression sont restées sur place...

Une détenue actuellement à l'UHSA et devant être placée seule au vu de son profil peut revenir à tout instant, où va-t-on la placer ?

Des démarches ont été effectuées pour transférer une détenue qui est passée majeure fin juillet (qui doit rester seule également) pour maintien des liens familiaux.

Or son transfert est refusé, car au vu de son parcours carcéral (nombreuses agressions sur personnel dans différents établissements hors DI), l'administration estime que les surveillantes ont su la gérer, donc elle doit rester... Pourtant à son arrivée on nous avait assuré qu'il serait plus facile de la transférer à sa majorité. Ajoutons que le personnel de la MA d'ÉPINAL a également subi les affres de la demoiselle qui a été sanctionnée de 7 jours de quartier disciplinaire...

La grogne monte, autant du côté des détenues que du personnel.

Qu'attend-t-on pour agir ?

La situation va irrémédiablement dégénérer, aussi **FO Justice** demande un désencombrement afin de calmer le jeu dans un établissement où le personnel est déjà suffisamment en souffrance.